

La réception du B. E. M. au Canada

par Donna GEERNAERT *

On a appelé la réception le «nouveau mot sacré» de l'œcuménisme¹. On peut contester le terme, mais on ne saurait ignorer la place centrale du concept dans la phase actuelle de la quête de l'unité chrétienne. La signification œcuménique du terme reflète son utilisation lors de discussions canoniques antérieures sur l'autorité des conciles ou des synodes, la validation des mesures législatives au sein des Églises et entre elles, et la validité du baptême, de l'eucharistie et de l'ordination au sein des communautés hérétiques². Et pourtant, une étude de la terminologie biblique et de l'histoire ecclésiale révèle que le terme «réception» est relié à «tradition» et à «communion», et «appartient, avant tout, à une catégorie non pas canonique, mais théologique³. Il est, par ailleurs, évident que la réception des décisions conciliaires n'est pas limitée à une entente sur les textes, mais implique «le processus continu d'interprétation de ces décisions dans la théologie, la proclamation et la vie religieuse⁴.» La réception est donc

* Directrice adjointe de la Commission Foi et Constitution du Conseil canadien des Églises.

1. T. RYAN, «Unpacking the New Holy Word: Reception», dans *Ecumenism* 72 (1983), pp. 27-34.

2. A. HOUTEPEN, «Reception, Tradition, Communion», dans M. THURIAN, éd., *Ecumenical Perspectives on Baptism, Eucharist and Ministry*, document de Foi et Constitution n° 116, Genève, Conseil œcuménique des Églises, 1983, p.144. W.G. RUSCH, *Reception: An Ecumenical Opportunity*, Philadelphia, Fortress Press, 1988, pp. 29-31, fait la comparaison entre la réception «classique» et la réception «œcuménique».

3. A. HOUTEPEN, *op. cit.*, p.149. U. KUHN, «Reception - An Imperative and an Opportunity» dans M. THURIAN, *op. cit.*, pp. 165-166, discute des racines actives et passives du terme.

4. U. KUHN, *op. cit.*, p. 167.

un processus spirituel vital guidé par le Saint-Esprit. «Si les Églises peuvent être ouvertes à la réception, elles ne doivent pas en conclure qu'elles peuvent l'orchestrer» ⁵.

Tout en reconnaissant que le processus de la réception ne peut être orchestré, la réflexion œcuménique s'est efforcée, ces dernières années, d'identifier certains instruments ou de suggérer des programmes susceptibles de rendre les Églises plus réceptives à la conduite du Saint-Esprit. Dans ce contexte, un groupe conjoint de personnel du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens et de la Fédération luthérienne mondiale a publié un document sur les «Stratégies de réception». Il y affirme qu'«il convient de distinguer fondamentalement, dans le processus de réception, deux phases qui chevauchent fréquemment: la réponse des Églises aux dialogues et à leurs résultats et l'intégration de ces résultats et de ces perceptions dans la vie des Églises, compte tenu des réponses de ces dernières» ⁶. Comme, en outre, la réception a pour objectif ultime la réunification intégrale des Églises séparées, les réponses officielles des Églises auront une certaine priorité. Mais, comme le fait observer Emmanuel Sullivan, «l'engagement pratique des membres laïques des Églises» est «essentiel au processus de réception» ⁷. Les responsables pastoraux et les membres laïques sont donc tous intéressés par ces deux phases connexes du processus de réception.

Pour les fins de la présente communication, on m'a demandé de réfléchir, «en tant que secrétaire d'une conférence d'évêques», sur l'accueil réservé aux documents et sur les modes d'action qui en facilitent ou en entravent la réception. Pour rendre la présentation aussi concrète que possible, je me propose de faire, en quelque sorte, une «étude de cas» portant sur le document du Conseil œcuménique des Églises intitulé *Baptême, eucharistie et ministère*. Mon travail sera principalement axé sur la section «baptême» du document: j'examinerai la réception qu'on lui a réservée, tant à l'occasion de la Conférence des évêques catholiques du Canada que dans le cadre des activités du Conseil canadien des Églises.

5. W.G. RUSCH, *op. cit.*, p. 63.

6. «Strategies for Reception,» dans *Information Service* 80 (1992), p. 42.

7. E. SULLIVAN, «Reception: Factor and Moment in Ecumenism», *Ecumenical Trends* 15 (1986), pp. 109-110. «Ce qu'il faut, poursuit le texte, c'est l'expérience de l'unité de l'Église, aujourd'hui même, mais pas encore. Seulement quand cette expérience sera partagée par un nombre important de fidèles dans toutes les Églises du mouvement œcuménique, le processus de réception sera validé en termes d'un honnête *sensus fidelium*, et représentera un véritable accroissement de la foi chez les fidèles.»

Réception : la démarche de la Conférence des évêques catholiques du Canada

Le document de travail sur les «Stratégies de réception» trace comme suit les grandes lignes de la démarche de réception de l'Église catholique:

La réception doit refléter les liens de communion fondés sur le partage de la foi et de la vie sacramentelle qui existe dans l'ensemble de l'Église. Les Églises locales sont présidées par des évêques en communion entre eux et avec l'évêque de Rome, lequel, dans le cadre de la collégialité des évêques, préside l'ensemble de l'Église. Il est approprié que l'Église entière participe à la réception. Le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, en tant qu'office responsable de la promotion de l'unité des chrétiens sur le plan international, coordonnerait l'élaboration des réponses aux documents œcuméniques, tenant compte des opinions exprimées par les Églises locales et collaborant avec la Congrégation pour la doctrine de la foi, lorsque la doctrine serait en cause, afin de donner à la réponse sa forme finale ⁸.

À la Conférence des évêques du Canada, la tâche de la «coordination des réponses catholiques officielles aux documents œcuméniques» relève du mandat de la Commission épiscopale pour l'œcuménisme. Les documents lui sont acheminés par le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, on entreprend une consultation, on synthétise les réponses, on consulte des membres de la Commission et du Conseil permanent et/ou de l'Administration, puis la réponse finale est transmise à Rome.

En décembre 1982 le Conseil pontifical faisait parvenir à la Conférence des évêques canadiens le texte *Baptême, eucharistie et ministère* (B. E. M.), accompagné d'une lettre où l'on attirait son attention sur les questions insérées à la fin de la préface, sollicitant particulièrement une réponse à la première et à la dernière: jusqu'à quel point la foi catholique est-elle reconnaissable dans le texte, et quelles sont vos suggestions quant à la poursuite du travail de longue haleine de Foi et Constitution. dans sa quête à long terme d'une « expression commune de la foi apostolique

8. «Strategies for Reception», p. 43. Voir aussi J. RODANO, «Response and Reception in the Catholic Church», dans *Mid-Stream* 33 (1996), pp. 71-103, pour une étude plus détaillée des modalités adoptées par l'Église catholique.

aujourd'hui ? » On y joignait un article de Jean Tillard intitulé « Les axes théologiques des convergences de Lima sur l'eucharistie ».

Le 20 janvier 1983, on faisait parvenir ces documents aux membres de la Commission épiscopale pour l'œcuménisme, en suggérant d'en traiter lors de la prochaine réunion. En mars 1983, les textes étaient distribués aux membres du dialogue Église catholique/Église unie du Canada pour étude et réponse. Le 2 décembre 1983, la personne représentant le directeur de la Commission lançait une consultation auprès des facultés de théologie et des principaux séminaires. On demandait aux doyens et aux directeurs des institutions théologiques catholiques d'étudier le document B. E. M. « d'un point de vue spécifiquement catholique », pour déceler jusqu'à quel point la foi catholique était reconnaissable dans le document et pour faire des suggestions appropriées quant à la poursuite du travail de Foi et Constitution. En février 1984, une seconde lettre à ces mêmes institutions théologiques demandait un « état des travaux en cours » pour la fin juin et un rapport pour la mi-décembre 1984. La lecture de la correspondance échangée montre qu'on a pris au sérieux la demande de la Commission et qu'un bon nombre de sessions d'étude se sont tenues dans plusieurs institutions théologiques catholiques.

Lors de l'Assemblée plénière d'octobre 1984 de la Conférence des évêques du Canada, les évêques ont tenu sur le document B.E.M. une séance d'une demi-journée comportant une communication, par Jean Tillard, sur « L'Église catholique interpellée par l'accord de Lima », et un atelier sur trois questions: 1) En tant qu'évêque, comment est-ce que j'accepte les positions exprimées dans le document B. E. M. ? 2) En quoi ces positions aident-elles ou remettent-elles en question la situation pastorale actuelle dans mon diocèse ? 3) Indiquez un ou deux domaines œcuméniques qui devraient préoccuper davantage la Conférence des évêques du Canada. On consigna, compila et synthétisa la discussion, pour aider à l'élaboration de la réponse de la Conférence des évêques du Canada au document B.E.M.

Au printemps 1985, on fit la synthèse des réponses des séminaires et des facultés de théologie, qu'on associa ensuite aux résultats des discussions en séance plénière des ateliers pour préparer l'avant-projet de la réponse de la Conférence des évêques du Canada. En avril, on fit circuler cet avant-projet pour donner aux évêques l'occasion de voter et/ou de faire d'autres commentaires sur la réponse proposée. Le texte, qui tenait compte de ces derniers, était transmis au Conseil pontifical pour l'Unité au début de juillet 1985.

En septembre 1985, la Commission épiscopale pour l'œcuménisme faisait parvenir au Conseil permanent de la Conférence des évêques du Canada la recommandation suivante: «Vu que la Conférence des évêques

du Canada devient membre associé du Conseil canadien des Églises, qu'on incite les évêques à promouvoir l'étude du document B. E. M. dans leurs diocèses respectifs; les associations ministérielles locales pourraient être invitées, dans la mesure du possible, à étudier le document. On pourrait aussi inviter d'autres groupes à le faire, avec l'aide des ressources appropriées». La recommandation reçut l'appui unanime du Conseil permanent, et on demanda à la Commission œcuménique de suggérer des moyens concrets d'y donner suite. En août 1986, à la demande de la Commission pour l'œcuménisme, on fit parvenir un «Guide d'étude du document B.E.M.» à tous les évêques, directeurs diocésains de l'œcuménisme et présidents des commissions d'œcuménisme diocésaines. Le «Guide d'étude» offrait un certain nombre d'options pour l'étude du texte et indiquait diverses ressources susceptibles d'aider les groupes locaux dans leur étude et leurs discussions.

A l'automne 1987, on fit parvenir aux évêques le document du Conseil pontifical «Réponse des catholiques à *Baptême, eucharistie et ministère*», accompagné d'une lettre expliquant comment s'était préparée la réponse et décrivant la participation des catholiques à la Commission Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Églises.

Réception: le processus œcuménique

Le Canada est un vaste pays au climat nordique. Sa population est concentrée le long de sa frontière sud, ce qui en laisse faiblement peuplées de grandes parties de l'intérieur et du nord. Sa société est une mosaïque multilingue et multiculturelle de personnes d'origines ethniques diverses. Du point de vue historique, cependant, le pays est, de par sa constitution, bilingue, l'anglais et le français y étant les deux langues officielles.

Selon *Statistique Canada*, environ 83 % de la population se déclare chrétienne. Plus de trente confessions sont représentées dans le pays, mais cinq d'entre elles (catholique, Église unie, anglicane, presbytérienne et luthérienne) représentent 80 % de ce nombre. Un peu moins de la moitié de la population chrétienne est catholique, et environ 50 % de cette dernière est francophone. La population francophone habite, pour la plus grande part, le Québec. Comme les autres Églises du Canada sont majoritairement anglophones et que leurs membres sont disséminés dans les neuf autres provinces, l'œcuménisme canadien doit relever des défis géographiques et linguistiques particuliers.

Selon «Strategies for Reception», il faut que la réception des résultats du dialogue soit précédée «d'un changement général d'attitude de nos

Églises les unes par rapport aux autres ⁹ ». Cette étape préliminaire du processus de réception a lieu lorsque les Églises sortent de leur isolement, lorsqu' «une Église particulière reconnaît qu'elle n'est ni l'unique porteuse de la vérité chrétienne, ni le seul témoin de la foi chrétienne» ¹⁰ . Pour les membres de bien des Églises canadiennes qui habitent des régions à faible population, l'étape n'a pas semblé particulièrement difficile à franchir. En outre, étant donné la tradition bien établie d'activisme social chrétien au Canada, il n'y a rien d'étonnant à ce que les premières initiatives de coopération des Églises aient eu tendance à toucher à un large éventail de questions de justice. Si les efforts de collaboration en matière de problèmes sociaux particuliers ont suscité une meilleure compréhension et un meilleur respect mutuels, la participation à la Commission Foi et Constitution du Conseil canadien des Églises a permis, pour sa part, d'axer davantage la réflexion sur les relations ecclésiales.

Le Conseil canadien des Églises

La Commission Foi et Constitution du Conseil canadien des Églises fut créée en 1950, six ans après la formation du Conseil lui-même. Estimant que le sujet de la foi et de la constitution représentait une affaire plus délicate que bon nombre des questions de justice en matière desquelles les Églises du Canada commençaient à collaborer, on eut d'abord tendance à procéder avec prudence. Les premières années, on se contentait, lors des réunions, de présenter au groupe, à tour de rôle, des communications habituellement en série et axées sur un thème donné.

La participation des catholiques à la Commission commença lors du Concile Vatican II; en 1969, l'Assemblée triennale recommandait que l'on vise à une représentation catholique pleinement officielle. La proposition fut acheminée à la Conférence des évêques catholiques du Canada qui l'accueillit favorablement. En janvier 1971, un nouveau règlement avait déjà été approuvé et, en mars de la même année, une délégation de six membres était nommée ¹¹.

Au début de 1972, la Commission se penchait sur le sujet du baptême, dans le dessein de produire une documentation qui aiderait à la reconnais-

9. «Strategies for Reception», p. 42.

10. W.G. RUSCH, *op.cit.* pp. 65-66.

11. De 1976 à 1988, la Conférence des évêques du Canada a fourni conjointement le personnel nécessaire pour les travaux de la Commission et depuis 1990, c'est un représentant de la Conférence des évêques du Canada qui la préside.

sance mutuelle entre plusieurs Églises. A peine quelques mois plus tard, elle faisait parvenir aux Églises une proposition à deux volets: 1) que l'on reconnaisse comme valide le baptême par immersion, ou par infusion, avec la formule trinitaire; 2) que l'on s'entende sur un certificat de baptême commun et qu'on l'adopte. En septembre 1975, cinq Églises (unie, presbytérienne, luthérienne, anglicane et catholique) annonçaient qu'elles en étaient venues à une entente en vertu de laquelle chacune d'elles reconnaîtrait la validité des baptêmes administrés selon les normes établies des autres Églises. Bien que la Commission eût continué d'étudier la question d'un certificat de baptême commun, on ne put en venir à une entente, et en 1980, on laissa tomber la question.

A la suite de la sixième Assemblée générale du Conseil œcuménique des Églises, tenue en 1983, la Commission se donna, parmi ses tâches primordiales, celle d'encourager l'étude du document *Baptême, eucharistie et ministère*. On prévint en conséquence, pour 1985, une consultation sur les implications pastorales et pratiques de la reconnaissance de ce document comme l'expression de « la foi des Églises à travers les siècles ». On relève, au nombre des recommandations de la consultation relativement aux travaux en cours de la Commission, celle d'élaborer une catéchèse commune sur le baptême, étant donné l'entente déjà conclue quant à la signification et à la pratique du baptême. Au printemps 1986, la Commission s'attaquait à ce nouveau projet en comparant les liturgies de huit des Églises membres. Lors de l'Assemblée triennale de 1988, on étudia, en ateliers, les grandes lignes du projet et quelques-unes de ses sections. Le texte, *Initiation dans le Christ: réflexions œcuméniques et enseignement commun pour la préparation au baptême*, fut publié en 1992.

La publication d'*Initiation dans le Christ* marque un pas en avant dans la réception de l'étude œcuménique du baptême au Canada. En premier lieu, le processus qui a abouti à ce document a pu faire appel à un bon nombre de nouveaux participants: Églises copte, grecque, orthodoxe, ukrainienne, mennonite, Armée du Salut et Société des Amis. Deuxièmement, les baptistes, qui s'étaient sentis marginalisés lors des discussions antérieures, ont participé à part entière à l'élaboration de ce document ¹². Enfin, le texte, de par son orientation, se propose de servir de ressource pour l'étude et le dialogue œcuméniques, de guide d'étude, en cinq séances, pour les congrégations ou paroisses, de document de réflexion pour le temps du carême, de ressource pour les pasteurs dans la prépara-

12. Le Rapport de la Commission Foi et Constitution au Groupe mixte de travail de mai 1972 incluait une annexe de deux pages où la Fédération baptiste du Canada justifiait sa décision de se dissocier du rapport.

tion au mariage et au baptême, de document sur le baptême dans le cadre d'un cours sur la confirmation ou d'un cours de catéchèse et, enfin, de ressource pour les professeurs de sciences religieuses des écoles secondaires. Il représente, comme tel, un effort concret de promotion «de l'intégration des perceptions du dialogue dans la vie liturgique, le ministère, la prédication et la formation théologique et spirituelle » ¹³.

Même s'il y a lieu de se réjouir des efforts des Églises canadiennes en vue de promouvoir la réception œcuménique du document B. E. M. , le risque de voir nos préoccupations actuelles susciter de nouvelles divisions illustre bien la fragilité des acquis. La Commission pour l'œcuménisme de la Conférence des évêques du Canada a, par exemple, reçu rapport de pratiques divergentes dans l'utilisation de la formule trinitaire chez des membres de certaines des Églises qui avaient souscrit à l'entente de 1975 sur la reconnaissance mutuelle des baptêmes. A la demande de la Conférence des évêques du Canada, l'affaire fut portée à l'attention de la Commission Foi et témoignage du Conseil canadien des Églises, au printemps 1995 ¹⁴. Les membres de cette dernière convinrent d'examiner la position et la pratique au sein de leurs Églises respectives quant à la formule trinitaire du baptême. La réunion d'automne de la Commission donna lieu à une longue discussion de la question, à la suite de laquelle il fut convenu d'envoyer un rapport au Conseil de direction du Conseil canadien des Églises. Au printemps 1996, la Commission étudia sa discussion antérieure et approuva une brève déclaration: «Une enquête menée par la Commission Foi et témoignage auprès des Églises représentées à la Commission n'a révélé aucune dérogation significative dans leur utilisation de la formule décrite dans l'entente de 1972 du Conseil canadien des Églises » ¹⁵. A la réunion du 15 au 17 mai 1996 du Conseil de direction, on a discuté de la déclaration de la Commission et suggéré quelques amendements. On poursuivra la discussion à la réunion d'automne de la Commission; les membres de la Commission épiscopale pour l'œcuménisme de la Conférence des évêques du Canada devront être informés des mesures prises en réponse à leur demande. Il est difficile, pour le moment,

13. «Strategies for Reception», p. 42.

14. Lors de la réunion de mai 1989 du Conseil de direction du Conseil canadien des Églises, le nom de la Commission est passé de Foi et Constitution à Foi et témoignage. Cette démarche représente l'élargissement de son mandat, pour y inclure la préoccupation de la mission et la participation aux relations interreligieuses. Les récentes modifications apportées aux structures soulignent l'importance des questions de foi et de témoignage pour les relations entre Églises.

15. La divergence entre les dates vient de ce que le Rapport a été soumis aux Églises en mai 1972, alors que l'entente n'a été annoncée qu'en septembre 1975.

de voir comment on pourra répondre aux préoccupations légitimes de tous les partenaires du dialogue.

Dialogues bilatéraux

De l'automne 1982 à l'automne 1984, deux des dialogues bilatéraux canadiens ont accordé une attention particulière au document *Baptême, eucharistie et ministère*. De plus, outre les discussions formelles entre Églises suscitées par ces deux groupes de dialogue, tout indique qu'il y a partage informel de réponses au sein d'Églises du Canada. Ce genre de partage d'informations qui caractérise depuis bon nombre d'années les relations entre Églises semble indiquer qu'on en est arrivé à la reconnaissance ecclésiale *de facto*.

Depuis octobre 1982, le Groupe de dialogue Église catholique/Église unie a consacré trois réunions à la discussion de cette question. Le groupe a préparé une réponse, datée de la Pentecôte 1983, qui fut transmise aux deux Églises parrainant l'initiative, avec demande de l'acheminer au Secrétariat de Foi et Constitution et au Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens. Les membres du groupe virent dans la réponse de vingt-cinq pages une contribution à « l'engagement le plus profond possible de l'ensemble du peuple de Dieu » dans le processus spirituel de réception du texte. La réponse fut transmise à la Commission épiscopale pour l'œcuménisme de la Conférence des évêques du Canada en octobre 1983. Le 8 mai 1985, le texte fut transmis, comme demandé, à Genève et à Rome ¹⁶.

Le dialogue Église catholique/Église unie du Canada commença sa discussion sur le document *Baptême, eucharistie et ministère* en avril 1983. Après sept séances réservées à la question, le procès-verbal du 23 novembre 1984 concluait : « Il serait certes utile de savoir sur quels points le document B. E. M. et le dialogue sont d'accord et sur lesquels ils ne le sont pas, mais c'est aux Églises qu'il revient de faire part de leur réception du document. Comme, en tant que groupe de dialogue national, nous ne sommes pas directement concernés par cette démarche, nous n'allons pas, pour le moment, poursuivre la rédaction préliminaire d'une réponse ». La lecture des procès-verbaux de ces réunions semble bien montrer que le besoin, pour le groupe, de se concentrer sur sa réponse au *Rapport final* du dialogue l'a gêné dans son examen du document B. E. M.

16. Il est intéressant de noter que la question actuellement discutée par le dialogue Église catholique/Église unie est celle du langage trinitaire.

Réception: engagement de l'ensemble du peuple de Dieu

Si l'on veut que les ententes théologiques se traduisent dans la pratique comme le prévoit le processus de réception, il va falloir que l'ensemble du peuple de Dieu s'engage à fond. A ce moment où les Églises passent à la phase de la réception de l'œcuménisme, le Dr. Karl Staalsett fait observer:

Il est impératif que se poursuive le travail des spécialistes en théologie... Notre dialogue doit toutefois s'élargir... Le moment est venu de faire appel aux précieuses ressources que constituent les laïques, sociologues, psychologues, pédagogues, philosophes, industriels et travailleurs de domaines divers, hommes et femmes, pour se pencher sur les nombreuses questions non théologiques qui divisent nos communautés de foi ou entravent notre témoignage et notre service communs ¹⁷.

En outre, l'engagement des laïques ne doit pas se traduire uniquement par la création de groupes d'étude pour l'intégration des résultats du dialogue. Selon W.G. Rusch, «La réception œcuménique va forcer toutes les Églises à repenser le rôle actif du peuple de Dieu » ¹⁸. Le Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme affirme que «les membres du Peuple de Dieu, selon leur rôle et leur charisme, doivent être engagés dans ce processus critique » et presse de faire tous les efforts pour trouver la meilleure façon de porter les résultats du dialogue à l'attention de tous les membres de l'Église ¹⁹.

Les cinq années qui ont suivi la publication du B. E. M. ont vu adopter plusieurs approches différentes en vue de présenter le document et d'encourager à réfléchir sur ses implications. Les conférences publiques de J.-M. Tillard, de membres du Centre canadien d'œcuménisme et d'autres «experts en œcuménisme» ont souvent attiré de bonnes assistances. Les media religieux et quelques media laïques ont publié des articles et des interviews, pour porter à la connaissance du grand public le contenu du document. En mai 1984, le *Prairie Messenger*, reproduisait le texte, accompagné d'une série d'articles et d'un guide d'étude. On a tenu un

17. K. STAALSETT, «Entering Ecumenism's Reception Phase », dans *Origins* 22 (1993), p. 746.

18. W.G. RUSCH, *op. cit.* p. 60.

19. *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, Conseil Pontifical pour l'Unité des chrétiens, Rome, Cité du Vatican, 1993, n° 179, p. 83.

certain nombre de séances d'étude de durée variable, parrainées par des groupes de dialogue locaux, des séminaires de théologie ou des centres d'œcuménisme. A l'automne 1984, par exemple, le *Saskatoon Centre for Ecumenism* parrainait une étude de cinq semaines, regroupant de soixante-quinze à quatre-vingt-dix personnes, et dont le rapport fut transmis à la Conférence des évêques du Canada. Sur un plan plus populaire, le *Canadian Christian Festival*, qui eut lieu du 15 au 17 mai 1986, comportait un certain nombre d'ateliers sur le document B. E. M.

Ces initiatives ont-elles aidé à la réception du document B. E. M. par l'ensemble du peuple de Dieu ? Même s'il n'est pas facile d'évaluer les résultats, il demeure évident qu'il s'est produit une certaine intégration. Le document *Baptême, eucharistie et ministère* sert de texte dans certains cours de théologie. Le texte du Conseil canadien des Églises sur «L'initiation dans le Christ» est utilisé par certains pasteurs dans les classes de confirmation et dans la préparation au baptême. Il y a également eu, de toute évidence, remise en question de la réception telle qu'elle est décrite dans «Strategies for Reception». Dans le contexte canadien, on pourrait en souligner trois exemples: 1) l'objectif de l'unité visible est mis en sourdine au profit de la simple coopération; 2) les documents œcuméniques ne s'intéressent pas suffisamment aux documents œcuméniques traitant des expressions doctrinales de la vérité chrétienne; 3) les documents de dialogue rédigés en termes théologiques techniques sont difficiles à communiquer à quiconque n'est pas familier avec ce langage ²⁰.

On m'a demandé de réfléchir, en vue de ma communication, sur le processus de réception, à partir de ma «position officielle de secrétaire d'une conférence d'évêques». Il ne faut pas oublier que ma «position officielle» comporte un certain nombre de variables. En tant que directrice pour l'œcuménisme et les relations interreligieuses, je suis représentante du directeur auprès de la Commission épiscopale pour l'œcuménisme et je joue donc un rôle dans la coordination, la rédaction préliminaire et la révision des réponses officielles de la Conférence des évêques du Canada aux documents de dialogue. De 1984 à 1988, mes fonctions de représentante de la Conférence des évêques du Canada m'ont également valu d'être directrice adjointe de la Commission Foi et Constitution du Conseil canadien des Églises, ce qui m'a appelée à planifier une importante consultation sur B. E. M. et à faire la rédaction préliminaire d'*Initiation dans le*

20. «Strategies for Reception», p. 44.

Christ. Ma position à la Conférence des évêques du Canada requiert également un rôle direct dans le secrétariat et dans l'établissement de l'ordre du jour des dialogues bilatéraux canadiens. Dans tous ces rôles, mon travail s'est principalement attaché à promouvoir la réponse et l'intégration à un niveau officiel ou à un niveau de direction. Même si je suis convaincue de l'importance de la réponse et de l'intégration pour les membres laïques, l'absence de contacts directs réduit mon efficacité dans ces domaines.

Qu'est-ce qui, à mon point de vue, aide ou entrave le processus de la réception ? Le temps est un facteur très important. Mener des consultations auprès des institutions théologiques et des évêques exige beaucoup de temps. Il en faut également beaucoup pour compiler et synthétiser les résultats d'une consultation. Chose plus importante encore, il faut du temps pour réfléchir à ces résultats, avant comme pendant la rédaction d'une réponse. De plus, lorsqu'il s'agit d'une consultation élargie s'adressant également aux laïques, le style d'un document est très important. L'accueil réservé au document B. E. M. est attribuable, pour une bonne part, à son style engageant et à la simplicité voulue de son langage. Enfin, la reconnaissance, dans la réception, d'un processus spirituel n'exigeant rien de moins que la conversion ramène à la réalité; ce qui pourrait être le plus utile, dans ce contexte, c'est la prière, la patience... et un certain sens de l'humour.